

GESTION ORGANISATION

A2- Calculations : Chiffrage des temps et des coûts

Public cible : Parcours CFC (Article 32), Encadrement services Exploitation et Commercial.

Prérequis : Connaissance des techniques de base du métier,
Connaissance des formules mathématiques de base.
Modules B1 et A1 suivis pour les parcours Article 32.

Durée : 2 jours.

Objectifs de la formation :

Calculer les temps d'intervention pour réaliser les prestations souhaitées et/ou précisées dans un cahier des charges et réaliser des offres de service.

Validation de la formation et Certificat:

Pour les parcours article 32, une évaluation de fin de module valide l'acquis des compétences.

Une attestation de suivi de module de formation de l'École Genevoise de la Propreté sera remise aux personnes qui auront assisté à la totalité du module.

CONTENU DU MODULE

- **Documents nécessaires**
 - Plans
 - Répartition des surfaces par local type
 - Cahiers des charges
 - Spécificités d'intervention
- **Cadences de travail**
 - Méthodes de calcul
 - Paramètres majeurs
- **Fréquences d'intervention**
 - Fréquences mensuelles
- **Calcul des temps**
 - Projet d'organisation
- **Coûts d'exploitation**
 - Les coûts directs et indirects
 - Salaires et Charges sociales
 - Calcul des coûts d'exploitation (matériels, produits,...)

➤ **Définitions, calcul de prix**

- Marges
- Rentabilité
- Chiffre d'affaire
- Prix de revient

➤ **Outils de contrôle**

Compétences visées :

- ✓ Réaliser de manière autonome un devis de nettoyage

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Approche théorique de la démarche et des éléments déterminants,

Etude de cas réels, nombreux exercices pratiques.

INSCRIPTION

Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit :

- par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté : 4, rampe du Pont-Rouge 1213 PETIT-LANCY
- par email : info@coledelaproprete.ch
- par fax au 022.300.69.83
- online : www.ecoledelaproprete.ch

Groupe de 12 participants maximum.